Février 1968, Foire aux Andouilles, Fiancailles Pouilly

Source : Premier Livre d'Or de la Confrérie, page 21

Sous le soleil et dans l'allégresse

Le Val-d'Ajol a solennellement fiancé Messire Gandoyau à la Fillette de Pouilly

« Oyez, oyez, bonnes gens, l'histoire véritable de l'idylle qui se noua entre messire gandoyau, noble sire du Val-d'Ajol, et la fillette de Pouilly, douce damoiselle des bords de Loire. Oyez, oyez ! »

Cela fut le lundi, dix-neuvième jour de février, au Val-d'Ajol, terre bénie des dieux de la gastronomie et riche de sa séculaire foire aux andouilles.

Dès l'aube, le capitaine des gardes et garde champêtre placier, l'ami Georges Petitjean, s'affairent à résoudre la quadrature du cercle et à faire tenir en un espace réduit, quantité de marchands forains habitués et fidèles. Il en vint tant et tant qu'on eut bien de l'ouvrage à caser chacun. On y parvint et le village de toile multicolore commençait à « pousser » sur le coup de 8 h.

Arrivèrent aussitôt les premiers chalands. Bien embarrassés eux aussi. Comment choisir, qu'emporter sur l'heure ? Un sac de paille ou une paire de bottes, une presse-ramasseuse (côté machines agricoles, c'est l'expansion et l'extension) ou un coupon de tissu, un kilo de nougatine ou une robe de confection ?

Un déballage gigantesque

Bref, un déballage gigantesque et une foule de plus en plus dense. A 9 h, on piétinait, à 10 h, on ne passait plus, à 11 h, on s'écrasait. Le commerce alla bon train tout ce temps.

Côté petit déjeuner, on bradait l'andouille au mètre et le Pouilly au décalitre autour des zincs pris d'assaut.

Sur le perron de l'hôtel de ville, quatre mignonnes Lorraines prennent place... Derrière elles, le cortège coloré s'organisait : tastes-andouilles, en blaude grise, hallebardier, grand garde l'arme au poing, épinettistes ajolais, grand bailli de Pouilly, en costume d'apparat noir et or, bonnet à oreillettes et masse compacte des récipiendaires.

Tout ce beau monde là, au rythme entraînant de la Jeanne-d'Arc, gagna le podium de la place (mobile) des andouilles où trônaient la fillette de Pouilly, son fiancé le gandoyau et le poussoir à andouille.

Le grand bailli, M. Emile Berthelot, dialogua avec le grand dépendeur, M. Gallaire, et déclara :

« Mon embarras, tient à ce que M. le Dr Monnerot, maire de Pouilly-sur-Loire, fut obligé de constater que notre fillette de Pouilly partage en effet, avec les dieux, et quelques humains, le privilège de changer de sexe. Fille aujourd'hui, elle fut garçon naguère et sous le nom de blanc-fumé, épousa dans une autre vie, l'huître verte de Marennes et la tripe de Caen.

« Mais hélas, ce n'est pas tout. Devenue fille, un jour de mai 66, en la bonne ville d'Argenteuil, M. le Maire de Pouilly-sur-Loire annonçait, au nom de la très vineusement dévote confrérie, que notre fillette bien aimée « dans sa robe claire, ayant du corsage et de la cuisse », promettait de rester fidèle à l'asperge d'Argenteuil, à laquelle il l'unissait par les liens sacrés du mariage.

« En bref, je suis obligé de vous avouer que notre fillette de Pouilly semble aimer gambader sur les pelouses interdites de la polygamie... Mais, comme nous considérons la monogamie comme une erreur, dont l'espèce humaine donne à peu près seule le triste exemple... je fais taire mes scrupules.

« Et j'affirme que mon ami, le grand maître des Compagnons de l'Asperge d'Argenteuil, ne sera pas jaloux de cette nouvelle union puisque notre fillette de Pouilly nous a promis d'aimer d'un amour égal, et l'asperge d'Argenteuil, et l'andouille du Val-d'Ajol, pas au même instant bien sûr, car notre fillette sait bien qu'il est des circonstances où le cœur ne suffit pas !...

« Je vous la confie donc, mon cher grand dépendeur, persuadé que votre andouille lui donnera toute satisfaction et l'aidera largement à satisfaire ses désirs amoureux. »

A cette fière proclamation, le grand dépendeur répondit :

« Me tournant vers nos hôtes d'honneur, Messieurs les Baillis de Pouilly, je saluerai leur venue comme le gage de l'éternel rapprochement qui, en ce jour de liesse, s'amorce entre le bienfaisant gandoyau et la fillette de blanc-fumé, ce soleil en bouteille, ce nectar sans pareil. »

Un mariage d'amour plus que de raison

« Messieurs, sachez que les fiançailles de ces deux produits du terroir annoncent un mariage d'amour plus que de raison. Nous autres, gens des montagnes, croyions naïvement, jusqu'ici, que seul le vin rouge s'alliait à l'andouille. Nous avons goûté ; vous le ferez vous-mêmes tout à l'heure, et la passion s'est emparée de nous autres, les mangeurs d'andouille. Je proclame : à compter de ce jour, les vins du Pouilly-sur-Loire seront les accompagnateurs les plus fidèles et les plus délectables d'une andouille éprise d'eux et ragaillardie par eux. Si certains peuvent vivre d'andouille et d'eau fraîche, qu'ils le sachent bien : ils se trompent ! Les choses étant ce qu'elles sont, et le gandoyau ce que vous savez, on ne pourra plus désormais séparer l'andouille et le pouilly ! »

Ensuite avait lieu la solennelle prestation de serment de nos nouveaux confrères, dont nous publions par ailleurs la liste.

Après les trois questions du cérémonial coutumier, tous levèrent la main droite sur le splendide poussoir à andouille du XIXe Siècle, orgueil de la Confrérie, et répondirent à haute voix :

« Nous le jurons ! »

Le cortège, emmené par l'Harmonie Jeanne-d'Arc, faisait un grand tour de foire, sous les applaudissements et les ovations du public, des milliers de badauds.

De retour en mairie, M. de Buyer, maire du Val-d'Ajol, saluait ses hôtes, auxquels était offert un pouilly, gandoyau - cocktail, cependant qu'était proclamé le lauréat du concours littéraire 68 des taste-andouilles.

Sur le coup de 13 heures, partout au Val-d'Ajol les fourchettes se plantaient dans les gandoyaux rebondis et les verres de pouilly se levaient bien haut.

Au son de l'épinette ajolaise, baillis et taste-andouilles scellèrent, en ces agapes, leur joyeuse union.

On n'est pas près, ici, d'oublier ces riches et belles heures d'une idylle née sous le soleil et dans l'ambiance très gaie d'une foire aux andouilles confirmée dans son dynamisme commercial, dans ses ambitions touristiques et dans sa bonne humeur montagnarde.

On était venu de partout pour assister à la cérémonie d'intronisation et à la dégustation de la fameuse andouille.

La docte confrérie de Pouilly-sur-Loire, grand maître en tête quitte l'hôtel de ville du Val.

Les Baillis ont "taté" la première gorgée...

La très dévotement vineuse Confrérie des Baillis de Pouilly-sur-Loire a apporté une vive animation, de la couleur et de bonnes histoires, pendant le séjour de sa délégation au Val-d'Ajol.

Arrivés samedi, les baillis sont allés frapper à la porte d'une vieille connaissance... Paul Moltry, de Clairefontaine.

Le dimanche soir, un petit souper intime leur était offert à l'auberge du Bas d'Hérival : défendeurs et baillis faisaient connaissance et dînaient au « blanc-fumé ». Le menu était exquis, le vin en exalta chaque plat.

M. de Buyer voulut faire honneur aux hôtes de la Vallée des Roches.

Il s'en fut quérir en sa cave l'une des sept bouteilles de kirsch distillé au début du siècle pour le compte de son père, par un... ancien de la campagne de Crimée et du siège de Sébastopol, feu M. Grandjean, de Courupt.

Les baillis sont gens qui savent vivre : à l'appel de leur grand bailli, M. Emile Berthelot, c'est debout qu'ils « tâtèrent » la première gorgée de la bouteille précieuse, scellée et étiquetée aux armes de la famille de Buyer.

Quant aux conversations, elles portèrent sur maints sujets : un « courtier-gourmet-piqueur » juré, expert près la cour d'appel de Paris (corporation qui remonte à Louis XIII) et maître des agapes, M. Pénard passionna ses commensaux en leur contant Pouilly.

...Et pourquoi le « fumé » désigne certaine coloration unique du raisin de Sauvignon.

...Et comment, aux bonnes années, les vignerons nivernais récoltent 7.000 hectos de blanc-fumé et 5.000 de chasselas.

...Et l'origine de ce vin fruité et sec, né sur le silex et les fossiles, et comment on doit le boire avec le poisson avec les plats gras (comme l'andouille).

...Et l'adage qui l'accompagne :

« Qui blanc-fumé boit
Femme ne déçoit. »

Cette soirée-ci — bonne chère, vin noble, fins conteurs — nul ne l'oubliera parmi les taste-andouilles. Les baillis, de leur côté, s'en dirent satisfaits... même si, tardivement, ils eurent quelque peine à trouver un refuge pour la nuit. Mais ceci est une autre (bonne histoire de la Foire.

La prestation de serment.

Photos : Claude JACQUINAU

"L'ODE A ELLE..."

Second Goncourt de la charcuterie

C'est l'« *ODE A ELLE* » qui a valu à M. Pierre STEPHAN, rue du Chemin-Vert, à Braine (Aisne), de se voir proclamer lauréat du second « Goncourt de la Charcuterie » :

Toi qui n'a pas besoin de voiles pour parer ta nudité,
Toi si tendre, si capiteuse, si veloutée...
Mais déjà l'eau me vient à la bouche
En pensant à notre dernier bouche à bouche.

Nul secret pour ta naissance
Que, depuis toujours, chaque gourmet encense,
Car, si l'enfant est issu du sein de sa mère :
Le sein du noble porc est ton père.

Mais où te trouver, maîtresse de mon palais,
Mollement étendue, si bien épicée par tes valets,
Aussi délicieuse en ta chaleur
Qu'excitante dans ta froideur.

Pitié ! Un bout de toi et me voilà ravi,
Déjà tout mon être te crie : « Merci ! »
Tous mes sens, d'un coup, batifolent
Et je cherche, avide, car tu m'affoles.

Mais c'en est fait,
Je vais être satisfait !

Nul besoin de courir après la succulente,
J'aperçois déjà sa silhouette aux formes prometteuses,
Car, pour mon petit centre que je cajole,
Ah ! jolie Andouille dont je raffole,
Toi la reine : tu es du VAL D'AJOL.

Le lauréat, âgé de 38 ans, est professeur de sciences au C.E.G. de Braine. Père de six enfants, il avait abandonné la poésie à l'âge de 15 ans. Il avait, hier, délégué son épouse au Val-d'Ajol pour recevoir prix et diplôme.

Une mignonne lorraine.

LES RECIPIENDAIRES

Ont été reçus hier dans la confrérie des tastes-andouilles en qualité de dépendeurs honoris causa ou de goûteurs jurés :

MM. Emile Berthelot, grand bailli de Pouilly-sur-Loire ; Jean Bouchier, président des caves de Pouilly ; Robert Pénard, maître des agapes des baillis ; Jacques Lecoq, maître des rites ; Jean Segers, maître dégustateur ; Emile Daguenneau, maître dégustateur ; Paul Moltry, propriétaire de l'hostellerie de Clairefontaine ; Dario Bartoletti, directeur régional ORTF ; Kempf et André, de Rambervillers ; André Galland, Paul Bolmont, maires adjoints du Val-d'Ajol ; André Jacquemin, conservateur du musée des images à Epinal ; Jean Bonneville, d'Epinal ; François Migardon, de Remiremont ; Henri Bruhier, d'Epinal ; Me Fainre, du Val-d'Ajol ; MM. Hartmann et Le Bihan, maire et adjoint de Pouney.

x x x

De son côté, la confrérie des baillis de Pouilly a admis dans ses rangs et imposé les insignes de leur nouvelle dignité vineuse à MM. Amaury de Buyer, maire du Val-d'Ajol, haut protecteur de la docte, insigne et gourmande confrérie des tastes-andouilles ; MM. Robert Gallaire, grand dépendeur ; Olivier Durand, hallebardier, premier grand garde de la confrérie ; Marcel Pierre, suprême dépendeur, argentier de la confrérie ; Michel Grand-